

# DÉONTOLOGIE DE L'ACTUAIRE, DROITS ET CONTRAINTES !



1 jour

Fiche d'inscription  
sur [www.caritat.fr](http://www.caritat.fr)

Juridique - Fiscal - Social



## À qui s'adresse cette formation ?

Aux actuaires (membres de l'Institut des Actuaires) et/ou à toute personne désireuse de connaître l'organisation de la profession d'actuaire.

## Pour obtenir quoi ?

Comprendre l'environnement juridique dans lequel évolue une profession aux multiples facettes et responsabilités.

## Comment ?

À travers des cas pratiques fondés sur les différentes interventions d'un actuaire, nous pourrions reprendre les textes fondamentaux régissant la profession et leur articulation avec les règles de responsabilité de droit commun.

## Quels sont les pré-requis ?

Connaissance de base de l'environnement de la profession d'actuaire.

01 44 51 04 00  
[info@caritat.fr](mailto:info@caritat.fr)

## Qui anime cette formation ?

Isabelle HADOUX-VALLIER  
Diplômée d'un DESS en droit des assurances, experte en Protection sociale et assurance depuis 20 ans, tout d'abord chez un assureur, et depuis 13 ans en tant qu'Avocat, elle exerce chez August Debouzy depuis 2015.



## La formation en pratique...

### Quand et où ?

**23 novembre 2017**

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30  
Caritat, Paris 8°

### Combien ça coûte ?

810 € HT + TVA 20 %, soit 972 € TTC.  
Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

### Où vous loger ?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire :  
Elysées West Hôtel - 01 85 34 72 00  
Précisez que vous venez de la part de Caritat.  
<http://elysees.hotusa.com/caritat/>

## Qu'allez-vous apprendre ?

### Être actuaire, c'est exercer un métier organisé

La profession d'actuaire est une profession qui, sous l'impulsion de l'IA, s'est organisée, amenant ses membres à se soumettre à des règles déontologiques qui doivent être connues et appliquées dans l'exercice quotidien de ses fonctions. A défaut, une procédure disciplinaire peut être engagée.

- Statuts de l'IA et Code de déontologie - du bon respect notamment de :
  - Usage des titres
  - Règles techniques
  - Aspects comportementaux
  - Spécificités de l'actuariat-conseil ou de l'actuaire titulaires d'une fonction visée par la réglementation
- Procédure disciplinaire :
  - Commission de déontologie
  - Conseil de discipline
  - Le droit de défense
  - Les différentes sanctions disciplinaires
  - Voies de recours

### Être actuaire, c'est être élevé dans un univers réglementé

La réglementation tant européenne que française en matière assurantielle tend à mettre en avant les actuaires en créant des obligations ou des fonctions qui nécessitent leurs compétences, les engageant ainsi vers des plus grandes responsabilités.

- Textes se référant à l'actuaire et à ses compétences techniques
- Réglementation et fonction clé actuarielle – la question de l'indépendance et de l'autonomie ?

### Être actuaire, c'est exercer dans un environnement de plus en plus judiciaire

Au-delà des règles propres à sa profession, l'actuaire peut - selon le mode d'exercice de sa fonction - se retrouver face à des situations qui s'inscrivent dans un environnement où responsabilité peut rimer avec mise en cause et judiciarisation.

A travers un certain nombre de cas pratiques, et des parallèles avec d'autres professions organisées, nous chercherons à comprendre les mécanismes de cet environnement.

A titre d'illustrations :

- Mise en cause des compétences
- Omission ou fausse déclaration et conflit d'intérêts
- Avis erroné et responsabilités vis-à-vis du bénéficiaire de l'avis (client par exemple).
- Violation de l'obligation de confidentialité et du secret professionnel
- Utilisation frauduleuse de données

## Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.



Cette formation est proposée en partenariat avec **AUGUST DEBOUZY**



SIRET 477 962 690 00020

5 rue Tronchet - 75008 Paris  
Tél. : 01 44 51 04 00 - Fax : 01 44 51 04 09  
[www.caritat.fr](http://www.caritat.fr)